

Document Technique d'Application

Référence Avis Technique **12/14-1693**

Système de revêtement de sol à usage piétonnier à base de résine de synthèse coulée

Synthetic resin floor covering systems for pedestrian use

Systems des Bodenbelags für Fußgängergebrauch aus gegossenem Harz der Synthese

Systeme Sikafloor[®]-326

Relevant de la norme

NF EN 13813

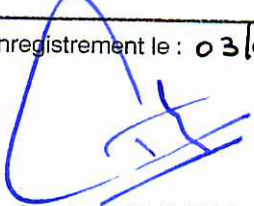
Titulaire : Société Sika
84 avenue Edouard Vaillant
FR-93350 Le Bourget

Tél. : 01 49 92 80 00
Internet : www.sika.com

Usine : Société Sika Chemie
DE-Stuttgart (Allemagne)

Distributeur : Société Sika SA France

Vu pour enregistrement le : 03/02/2015



Charles BALOCHE

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 21 mars 2012)

Groupe Spécialisé n° 12

Revêtements de sol et produits connexes

Vu pour enregistrement le

Le Groupe Spécialisé n° 12 « Revêtements de sol et Produits Connexes » de la Commission Chargée de Formuler des Avis Techniques a examiné, le 09 décembre 2014, le système de revêtements de sol coulé à base de résines polyuréthannes « SIKAFLOOR®-326 » formulé par la Société SIKA dans son usine de Stuttgart (Allemagne) et distribué en France par cette même société. Il a formulé sur ce système le Document Technique d'Application ci-après. Cet Avis a été formulé pour les utilisateurs en France Européenne.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Système de revêtement de sol à usage piétonnier à base de résine polyuréthane, constitué :

- d'une éventuelle couche de préparation du support sur son primaire associé,
- d'un primaire à base de résine époxydique bi-composant SIKAFLOOR®-161,
- d'une couche de masse (et de surface) à base du mélange de la résine polyuréthane bi-composant SIKAFLOOR®-326 et de charges,
- d'une couche de finition à base de la résine polyuréthane bi-composant SIKAFLOOR®-305 W ou SIKAFLOOR®-357.

Épaisseur nominale : 2 mm.

1.2 Mise sur le marché

Conformément au règlement (UE) n° 305/2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction, les constituants du système SIKAFLOOR®-326 font l'objet de déclarations des performances établies par le fabricant sur la base de la norme NF EN 13813 (05-2003).

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Identique au domaine d'emploi proposé dans les conditions de reconnaissance et de préparation des supports, de préparation des mélanges et d'application préconisées, décrites dans le Dossier Technique.

Conditions d'emploi dans les locaux classés E3

L'emploi dans les locaux classés E3 sans siphon est admis sous réserve que :

- ces locaux ne fassent pas l'objet d'une exigence d'étanchéité (voir DPM), ce système n'ayant pas vocation à assurer cette fonction ;
- le traitement des rives et des points singuliers soit assuré comme indiqué à l'article 8.8 du Dossier Technique.

Sont en particulier exclus de la portée du présent Document Technique d'Application, les travaux dans les locaux avec siphons ou caniveaux sur plancher intermédiaire lorsque le local sous-jacent est un local à risque identifié comme tel par le Maître d'ouvrage ; dans ce cas, ce dernier devra imposer la réalisation d'une étanchéité intermédiaire ce qui sera clairement spécifié dans les Documents Particuliers du Marché (DPM).

2.2 Appréciation sur le procédé

2.2.1 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

2.2.1.1 Réaction au feu

Le système SIKAFLOOR®-326 fait l'objet de rapports de classement européen de réaction au feu selon la norme NF EN 13501-1. Les classements obtenus sont les suivants ; ils sont valables en adhérence sur tout support classé A1fl ou A2fl-s1 et de masse volumique $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$:

- SIKAFLOOR®-326 avec finition SIKAFLOOR 305 W :
Classement : Bfl – s1 (Rapport du laboratoire EXOVA Brandhaus n° 2011-1895-K1) ;
- SIKAFLOOR®-326 avec finition SIKAFLOOR 357 :
Classement : Cfl – s1 (Rapport du laboratoire EXOVA Brandhaus n° 2011-1896-K1).

2.2.1.2 Acoustique

Efficacité normalisée au bruit de choc ΔL_w non communiquée.

2.2.13 Prévention des accidents et maîtrise des accidents et des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Le procédé dispose de Fiches de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

Les produits doivent être utilisés conformément à leur étiquetage et à la réglementation en vigueur.

2.2.14 Données environnementales

Le système SIKAFLOOR®-326 ne dispose d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

2.2.15 Aspects sanitaires

Le présent Avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent Avis. Le titulaire du présent Avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

2.22 Durabilité - Entretien

Pour des conditions normales d'usage et d'entretien, le classement du § 2.1 ci-avant, signifie une présomption de durabilité de l'ordre d'une dizaine d'années. Cf. "Notice sur le classement UPEC des locaux", e-Cahier du CSTB 3509, novembre 2004.

Les méthodes préconisées pour l'entretien et le nettoyage sont de nature à conserver au sol un aspect satisfaisant.

Lorsqu'une émulsion de protection de surface est mise en œuvre (cf. § 11.2 du Dossier Technique), elle doit être renouvelée régulièrement.

La mise en place de paillasons ou autres systèmes de dimensions suffisantes et judicieusement positionnés qui captent les particules abrasives est préconisée aux accès extérieurs (cf. § 10 du Dossier Technique).

2.23 Fabrication

L'efficacité de l'autocontrôle du fabricant est satisfaisante.

2.24 Mise en œuvre

La reconnaissance et la préparation des supports ainsi que la préparation et l'application des mélanges sont exclusivement réalisées par des applicateurs sélectionnés et répondant au cahier des charges défini par la Société SIKA dans le § 5.1 du Dossier Technique.

L'application doit s'effectuer dans les conditions de température (γ compris celle du support) et d'humidité requises, décrites au § 8.2 du Dossier Technique.

Le support doit répondre aux critères requis ; le surfacage éventuel ne peut être réalisé qu'à l'aide d'un des mélanges de résine et de charges adapté tel que défini dans le Dossier Technique en fonction de la nature du support et de l'épaisseur à rattraper.

Lorsque l'écart de planéité maximale dépasse 5 mm sous la règle de 2 m, une couche de nivellement doit être mise en œuvre préalablement à la réalisation du revêtement conformément aux dispositions du § 6.213 du Dossier Technique.

Sur chapes fluides à base de sulfate de calcium, une couche de nivellement constituée d'un mélange de 1 kg de SIKAFLOOR®-161 et de 1 kg de Sika Quartz 0,1-0,3 mm sera appliquée dans tous les cas après la mise en œuvre du primaire SIKAFLOOR®-161 et avant celle de la couche de masse.

Les supports humides ou exposés aux reprises d'humidité, seront recouverts après préparation par 2 couches de résine SIKAFLOOR®-161 à raison de 500 g/m²/couche.

La mise en œuvre nécessite une bonne organisation du chantier et le strict respect des préconisations de mise en œuvre dans le Dossier Technique.

La Société SIKA met son assistance technique à la disposition des applicateurs du système SIKAFLOOR®-326 dans les conditions prévues au Dossier Technique.

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques

2.31 Type, nature du support et exigences relatives au support

Le maître d'ouvrage via le maître d'œuvre est tenu d'informer l'entreprise applicatrice du type et de la nature du support. Il devra notamment préciser s'il s'agit d'un support humide ou exposé aux reprises d'humidité (dallage sur terre-plein, dalle portée sur vide sanitaire non ventilé), d'un plancher béton coulé sur bacs acier ou d'une chape fluide à base de sulfate de calcium.

Dans les cas d'une chape fluide à base de sulfate de calcium, la compatibilité du système SIKAFLOOR®-326 avec la chape doit faire l'objet d'un accord préalable du fabricant de celle-ci.

De plus, il appartient au maître d'œuvre de prévoir la réalisation d'une planche d'essai visant à valider, au travers d'un essai de convenance tel que prescrit à l'article 6.211 du Dossier Technique, la possibilité de recouvrement de la chape avec le revêtement dans les conditions d'emploi prévues.

Dans le cas de support neuf, les exigences particulières de planéité et de cohésion requises pour la mise en œuvre du système devront être indiquées dans les Documents Particuliers du Marché (DPM), pour le titulaire du lot gros œuvre ou le chapiste ; il appartient au maître d'œuvre de veiller à ce qu'il en soit informé.

Les Documents Particuliers du Marché (DPM) devront prévoir les travaux de préparation requis en fonction de la nature et de l'état du support.

2.32 Chape fluide à base de sulfate de calcium ou de ciment

L'entreprise de pose devra préparer mécaniquement par ponçage la chape avant l'application du système de revêtement de sol comme indiqué.

2.33 Fissures

Pour toute fissure d'ouverture supérieure à 0,8 mm, le maître d'œuvre devra faire réaliser une étude par un bureau d'études spécialisé pour déterminer la stabilité du support.

2.34 Entreprises applicatrices

La Société SIKA est tenue de mettre à jour la liste des entreprises répondant au cahier des charges qu'elle a défini pour la mise en œuvre de ce système.

2.35 Mise en œuvre sur plancher chauffant

Dans ce cas, les joints de fractionnement du support sont obturés à l'aide de la colle SIKADUR-30 COLLE puis sont pontés à l'aide de l'armature SIKAGARD ARMATURE BX 300 marouflée dans le primaire SIKAFLOOR®-161.

2.36 Joint de dilatation

Il appartient au maître d'œuvre de définir le traitement des joints de dilatation.

Le choix des profilés pour le traitement des joints de dilatation doit être fait en accord avec le maître d'œuvre.

En travaux de rénovation sur anciens carrelages et anciens sols coulés, le maître d'œuvre devra réaliser une étude appropriée au cas par cas en fonction du local et du support.

2.37 Assistance technique

La Société SIKA est tenue d'apporter son assistance technique à l'entreprise applicatrice notamment sur la reconnaissance des supports et des sols en travaux de rénovation.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation de ce système pour le domaine proposé, dans les conditions visées par le présent Avis Technique, est appréciée favorablement.

Validité

3 ans, venant à expiration le 31 décembre 2017.

Pour le Groupe Spécialisé n° 12
Le Président
Jacques BERLEMONT



Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

1. Destination

1.1 Locaux

Le système SIKAFLOOR®-326 est dévolu à revêtir les sols des locaux intérieurs relevant du classement UPEC des locaux et ayant au plus les classements suivants.

Supports	Locaux			
Sur support neuf à base de liant hydraulique : chapes en mortier de ciment, planchers et dallages en béton	U4	P3	E2/3*	C2
Supports neufs à base de sulfate de calcium	U4	P3	E2*	C2
Sur support existant conforme au Dossier Technique et préparé comme indiqué au §7 : Ancien support à base de liant hydraulique Carrelage existant Résine existante (dureté Shore D > 60)	U4	P3	E2/3*	C2

* Le classement E3 implique le traitement des rives comme décrit dans le présent Dossier Technique. Les mêmes dispositions s'appliquent pour les locaux E2 sur chape à base de sulfate de calcium. Se reporter au § 8.8.

1.2 Limites de température d'exploitation et pose sur sols chauffants

Ce système convient aux sols chauffants ne participant pas à la régulation « chauffage de base » et fonctionnant donc en régime peu variable.

2. Définition qualitative et quantitative

2.1 Type, présentation SIKAFLOOR®-326

Revêtement de sol coulé continu, du type « revêtement autolissant » (famille SC2) à base de résines polyuréthanes.

Les produits constituant ces systèmes sont conformes à l'annexe ZA 1.5 de la norme NF EN 13813 « Matériaux de chapes ».

2.11 Système SIKAFLOOR®-326

La structure est définie par le système lui-même auquel peut s'ajouter en fonction du support une ou des couches de préparation.

Epaisseur	2 mm	
	Sec	Humide (selon § 2.13)
Support		
Primaire	1 couche SIKAFLOOR®-161 à 500 g/m ²	2 couches SIKAFLOOR®-161 à 500 g/m ² /couche
Couche de masse (et de surface)	Mélange de 1,9 kg de SIKAFLOOR®-326 et de 1 kg de SIKAQUARTZ 0,1-0,3 mm	
Finition	SIKAFLOOR®-305 W ou SIKAFLOOR®-357 à 130 g/m ²	

2.12 Couche de préparation du support

2.121 Couche de nivellement (optionnelle)

Après la préparation de surface, il peut être nécessaire de rétablir la planéité du support à l'aide d'une couche de nivellement avant l'application du système SIKAFLOOR®-326.

	Support		Primaire	Epaisseur
	Sec	Humide		
SIKAFLOOR®-161 + 0,5 part en poids de SIKA QUARTZ 0,08-0,25 mm	Oui	Oui	/	< 1 mm
SIKAFLOOR®-161 + 1 part en poids de SIKA QUARTZ 0,08-0,25 mm	Oui	Oui	SIKAFLOOR®-161 (300 g/m ²)	< 2 mm
SIKAFLOOR®-81 EpoCem®	Oui	Oui	SIKAFLOOR®-155 WN (300 g/m ²)	1,5-3 mm
SIKAFLOOR®-Level 30	Oui	Oui	SIKAFLOOR®-161 (300 ou 500 g/m ²)* Saupoudré à refus de SIKAQUARTZ 0,4-0,9 mm	4-30 mm

* Sur support humide, la couche de SIKAFLOOR®-161 sera appliquée à 500 g/m².

Cas spécifique des chapes à base de sulfate de calcium

Dans tous les cas, après application de la couche de primaire, une couche de nivellement constituée d'un mélange de 1 kg de SIKAFLOOR®-161 et de 1 kg de Sika Quartz 0,1-0,3 mm sera appliquée.

2.122 Mortiers de résine

Les mortiers de résine sont réalisés à partir de mélange de résine époxydique et de quartz. Ils peuvent être soit pré-dosés, SIKAFLOOR®-280, soit réalisés à l'aide mélange de SIKAFLOOR®-161 et de SIKA QUARTZ MORTIER.

	Rapport de mélange	Epais. Mini	Primaire/ Consommation	
			Support sec	Support humide
SIKAFLOOR®-161	1 part de SIKAFLOOR®-161 + 8 parts en poids de SIKA QUARTZ MORTIER	5 mm	SIKAFLOOR®-161 (300 g/m ²)	SIKAFLOOR®-161 (300 g/m ²)
SIKAFLOOR®-280	Pré-dosé	1 mm	Mélange A+B SIKAFLOOR®-280 (300 g/m ²)	SIKAFLOOR®-161 (300 g/m ²)

2.13 Pose sur support humide ou exposé à des reprises d'humidité, sur plancher béton sur bacs acier et sur dalle portée sur vide sanitaire non ventilé

Sur support humide (taux d'humidité > 4,5 %) ou exposé à des reprises d'humidité (notamment les dallages, les planchers béton coulés sur bac acier et les dalles portées sur vide sanitaire non ventilé), le système SIKAFLOOR®-326 sera mis en œuvre après application de 2 couches de SIKAFLOOR®-161 à 500 g/m²/couche conformément au § 2.1.

2.14 Caractéristiques d'identification des constituants

2.141 SIKAFLOOR®-161

Nature chimique : Résine époxydique bi-composant sans solvant.

Rôle : Primaire pour support humide, liant pour couche de nivellement

Conditionnement : Kit de 30 kg, 279 kg et 837 kg.

2.142 SIKAFLOOR®-326

Nature chimique : Résine polyuréthane bi-composant sans solvant.

Rôle : Couche de masse.

Conditionnement : Kit de 22 kg.

2.143 SIKAFLOOR®-357

Nature chimique : Résine polyuréthane bi-composant solvantée colorée.

Rôle : Couche de finition colorée.

Conditionnement : Kit de 10 kg.

2.144 SIKAFLOOR®-305 W

Nature chimique : Résine polyuréthane aliphatique bi-composant en phase aqueuse.

Rôle : Couche de finition coloré mat.

Conditionnement : Kit de 10 kg.

2.145 SIKAFLOOR®-155 WN

Nature chimique : Résine époxydique bi-composant colorée en phase aqueuse.

Rôle : Primaire du SIKAFLOOR®-81 EpoCem®.

Conditionnement : Kit de 10 kg.

2.146 SIKAFLOOR®-81 EpoCem®

Nature chimique : Mortier époxydique-ciment tri-composant.

Rôle : Couche de nivellement.

Conditionnement : Kit de 23 kg.

2.147 SIKAFLOOR®-280

Nature chimique : Mortier de résine époxydique tri-composant sans solvant.

Rôle : Mortiers de résines pour la réalisation de gorges.

Conditionnement : Kit de 27,5 kg.

2.148 SIKAFLOOR®-LEVEL 30

Nature chimique : Mélange de llants hydrauliques, charges spéciales et adjuvants.

Rôle : Mortier hydraulique.

Conditionnement : Kit de 25 kg.

2.149 SIKA® EXTENDER T

Rôle : Additif thixotropant pour résines époxydiques.

Conditionnement : Bidon de 1 kg.

2.1410 SIKAGARD® Armature BX 300

Nature chimique : Tissu de verre bi-axial de verre E avec coutures polyester.

Rôle : Pontage des fissures.

Conditionnement : Largeur 125 cm – Rouleau de 48 kg.

2.1411 SIKA® PLINTHE

Nature : Plinthe préfabriquée en mortier époxydique.

Rôle : Plinthe.

Conditionnement : Carton de 5 ou 10 mètres linéaires.

2.1412 SIKADUR®- 30

Nature chimique : Résine époxydique bi-composant sans solvant.

Rôle : Obturation des joints de retrait.

Conditionnement : Kit de 6 kg.

2.1413 SIKA QUARTZ 0,08-0,25 mm

Nature : Quartz extra siliceux.

Rôle : Charge minérale.

Conditionnement : Sac de 25 kg.

2.1414 SIKA QUARTZ 0,1-0,3 mm

Nature : Quartz extra siliceux.

Rôle : Charge minérale.

Conditionnement : Sac de 25 kg.

2.1415 SIKA QUARTZ MORTIER

Nature : Quartz extra siliceux granulométrie 0,1-2 mm.

Rôle : Charge minérale.

Conditionnement : Sac de 25 kg.

2.1416 SIKAFLEX®-PRO 11 FC

Nature chimique : Mastlic-colle monocomposant à base de polyuréthane.

Rôle : Collage souple, joints.

Conditionnement : Cartouche de 300 ml.

2.1417 SIKAFLEX®-PRO 3 WF

Nature chimique : Mastlic-colle monocomposant à base de polyuréthane.

Rôle : Joint de sol.

Conditionnement : Cartouche de 600 ml.

2.1418 SIKA PRIMAIRE 3 N

Nature chimique : Liquide à base de résine époxy en phase solvant.

Rôle : Primaire d'adhérence mono-composant pour mastics SIKAFLEX®.

Conditionnement : Boîtes de 250 ml.

3. Etiquetage

Les conditionnements comportent les coordonnées de SIKA FRANCE, le nom et le type de produit (composant A, B ou C), la couleur, le poids net, le numéro de lot, la date de péremption, l'étiquetage toxicologique et les marquages CE.

4. Fabrication et contrôles

4.1 Fabrication

La fabrication des résines est réalisée par la Société SIKA à l'usine de Stuttgart (Allemagne).

Cette usine est certifiée ISO 9001 et ISO 14001.

4.2 Contrôle

Contrôles des matières premières

Le contrôle porte sur la teneur en eau des composants de base et des charges : chaque livraison est accompagnée d'un certificat d'analyse produit par le fournisseur.

Contrôles sur les produits finis

Le contrôle porte sur la viscosité, la densité, la dureté et la couleur.

5. Exigences relatives à l'entreprise

5.1 Application

Les entreprises devant mettre en œuvre ce système doivent remplir plusieurs conditions et notamment :

- s'engager à respecter le cahier des charges de mise en œuvre et l'Avis Technique ;
- disposer d'un personnel qualifié dans l'emploi des résines ;
- posséder la qualification QUALIBAT 6232 ou 6233 ;
- disposer du matériel nécessaire au contrôle du support et des conditions de chantier : taux d'humidité, température et point de rosée ;
- disposer du matériel nécessaire à la préparation du support, à la préparation des mélanges (malaxeur et mélangeur planétaire) et à l'application des produits.

La Société SIKA tient à jour une liste des entreprises applicatrices répondant au cahier des charges défini ci-dessous

5.2 Assistance technique

Le Service Technique, les responsables de secteur de la Business Unit Entreprises Travaux Spéciaux et les Moniteurs de la Société SIKA sont à la disposition des entreprises applicatrices pour aider à la mise en place d'une Démarche Qualité pour la réalisation du chantier, à savoir :

- former leur personnel à l'application des produits ;
- vérifier l'adéquation de la préconisation du système aux besoins du client (adéquation des performances du système par rapport aux contraintes d'utilisation – adéquation entre les délais d'application et de remise en service) ;
- les assister lors de démarrage de chantier.

La Société SIKA est à la disposition des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour la mise en route des chantiers et pour les informer sur les aspects particuliers de ce procédé (qualité des supports à obtenir, définition des travaux préliminaires nécessaires, traitement des points particuliers, mélange et mise en place des produits, délais de remise en service, entretien et nettoyage,...).

La Société SIKA tient à jour ses documents techniques qu'elle remet à chaque applicateur.

6. Dispositions préalables à l'étude et à la mise en œuvre

Ce sont celles de la norme NF DTU 54.1, partie 1, précisées et complétées comme suit.

6.1 Reconnaissance des supports

Il est rappelé que l'étude concernant la stabilité de l'ossature et des éléments porteurs du bâtiment ne relève pas de la compétence de l'entrepreneur de sol.

La reconnaissance des supports réalisée contradictoirement entre l'entrepreneur de sol, le maçon et le maître d'œuvre a pour objet de vérifier avant le début des travaux que les supports et les ouvrages annexes sont conformes aux règles de l'art et au présent Dossier Technique et de définir les solutions constructives notamment en rénovation.

Cette reconnaissance est formalisée sur le rapport contradictoire de la reconnaissance des supports du NF DTU 54.1, partie 1 pour les travaux neufs et sur l'annexe 1 du *e-cahier du CSTB 3716 « Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse - Rénovation »* pour les travaux de rénovation.

6.2 Supports admissibles

6.2.1 Supports neufs à base de liants hydrauliques ou sulfate de calcium

6.2.1.1 Nomenclature des supports

- Dalles ou chapes adhérentes, répondant aux spécifications de la norme NF DTU 26.2.
- Dalles ou chapes flottantes répondant aux spécifications de la norme NF DTU 26.2.
- Dallages en béton répondant aux spécifications de la norme NF DTU 13.3-2 (norme NF P 11-213-2).
- Chapes fluides adhérentes ou flottantes à base de ciment faisant l'objet d'un Avis technique/DTA favorable en vigueur pour le domaine d'emploi visé.
- Planchers dalles conforme aux prescriptions du DTU 21 (norme NF P18-201) avec continuité sur appui :
 - dalles pleines en béton armé coulées in situ,
 - dalles pleines coulées sur prédalles en béton armé,
 - dalles pleines coulées sur prédalles en béton précontraint.
- Planchers nervurés à poutrelles en BP ou BA et entrevous avec dalle de répartition complète coulée en œuvre avec continuité sur appui.
- Planchers en béton coulés sur bacs acier collaborants avec continuité sur appui,
- Planchers constitué de dalles alvéolées en BP ou BA avec des dalles collaborantes rapportées en béton armé avec continuité sur appui et avec maîtrise des fissurations au sens de la norme NF DTU 23.2.
- Chapes fluides à base de sulfate de calcium faisant l'objet d'un Avis technique/DTA favorable en vigueur pour le domaine d'emploi visé.

Planchers chauffants

Ces supports doivent avoir été exécutés conformément aux normes NF DTU 65.7 et NF DTU 65.14.

Le séchage naturel du support doit être complété par la mise en route du chauffage avant la pose du revêtement.

La température de surface ne sera en aucun cas supérieure à 28 °C, conformément à l'article 35.2 de l'arrêté du 23 juin 1978.

Le chauffage sera interrompu 48 h avant l'application du système de revêtement et ne sera remis en route que 48 h au moins après la pose du revêtement.

On veillera à ce que les tuyauteries traversant la chape, émergent dans un fourreau dépassant d'au moins 1 cm le niveau du revêtement fini.

6.2.1.2 Exigences relatives aux supports

Les supports doivent avoir au moins 28 jours d'âge.

Les exigences relatives aux caractéristiques des supports sont celles du NF DTU 54.1 P1-1, en particulier.

Dans tous les cas, les dallages, les planchers béton coulés sur bac acier et les planchers portés sur vide sanitaire non ventilé seront traités comme les supports humides (cf. § 2.11).

Caractéristiques	P2	P3	Méthodes d'investigations
Cohésion superficielle	> 0,7 MPa	> 1 MPa	Adhérence par traction perpendiculaire
Porosité	> 60 s < 240 s		Test à la goutte d'eau
Résistance en compression	> 16 N/mm ²	> 20 N/mm ²	Scléromètre
Humidité résiduelle du support hydraulique (*)	< 4,5 %		Bombe au Carbone à 4 cm de profondeur minimum dans le support
Humidité résiduelle du support sulfate de calcium	< 0,5 %	< 0,5 %	Bombe au Carbone dans l'épaisseur de la chape

(*) Au-delà, se référer au § 2.11

6.2.13 Planéité

Exigences requises pour le gros œuvre

Les dispositions de l'article 5.2.1 de la norme NF DTU 54.1 P1-1 s'appliquent.

Supports	Planéité	Méthode d'investigation
Dalle béton, dallage, plancher intermédiaire	7 mm	Règle de 2 m
Dalle béton, dallage, plancher intermédiaire	2 mm	Réglet de 0,2 m
Chape rapportée	5 mm	Règle de 2 m
Chape rapportée	1 mm	Réglet de 0,2 m

Exigences requises pour la mise en œuvre du revêtement

La planéité sera au maximum de 5 mm sous la règle de 2 m. Si nécessaire, le support sera mis en conformité selon le § 2.12.1.

6.2.2 Sols existants

6.2.2.1 Nomenclature

Les sols existants admis sont ceux définis dans le *e-cahier du CSTB 3716 « Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse - Rénovation »* précisé de la façon suivante :

- Carrelages existants ;
- Anciens supports à base de liants hydrauliques après dépose de l'ancien revêtement (enduit de préparation de sol compris) ou non recouverts ;
- Revêtement de sol coulé présentant une dureté shore D > 60.

Note : les ouvrages de revêtements de sol plastiques manufacturés existants seront complètement déposés y compris la colle et l'enduit de sol.

6.2.2.2 Exigences relatives aux supports

Carrelages existants

Un ancien carrelage pourra être conservé si les exigences du *e-cahier du CSTB 3716 « Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse - Rénovation »* sont respectées.

Anciennes résines

Une ancienne résine (de dureté SHORE D > 60) pourra être conservée si les exigences du *e-cahier du CSTB 3716 « Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse - Rénovation »* sont respectées.

Ancien support à base de liants hydrauliques

Le support devra avoir les mêmes caractéristiques que celles énoncées dans le § 6.2.12.

7. Travaux préparatoires

7.1 Mise en conformité du support

Si les supports présentent des défauts de planimétrie, ils pourront être repris suivant l'importance des défauts à l'aide d'une couche de nivellement définie § 2.12.1 du présent document ou à l'aide d'un mortier de résine défini au § 2.12.2.

7.2 Préparation de surface

7.2.1 Supports neufs à base de liants hydrauliques

Les dispositions du § 6.1.1 de la norme NF DTU 54.1 P1-1 seront appliquées.

Les supports seront propres, sains, secs et avoir subi une préparation mécanique à l'aide de grenailage (pour les locaux P3) ou ponçage diamanté (pour les locaux P2) afin d'obtenir un état de surface rugueux et débarrassé de toute partie non ou peu adhérente, exempt de trace d'huile, de laitance, de graisse, de produit de cure et de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence.

Une aspiration soignée sera réalisée après la préparation de surface.

Lorsque le support présente, après préparation une forte rugosité de surface (millimétrique), il sera réalisé une couche de nivellement (telle que définie au § 2.121).

7.2.2 Chapes fluides à base de sulfate de calcium

La chape sera préparée par ponçage diamanté ou par grenailage léger, suivi d'une aspiration soignée.

Dans tous les cas, après application de la couche de primaire SIKAFLOOR®-161, une couche de nivellement constituée d'un mélange de 1 kg de SIKAFLOOR®-161 et de 1 kg de Sika Quartz 0,1-0,3 mm sera appliquée.

7.2.3 Supports anciens à base de liants hydrauliques

Elle sera réalisée par ponçage, à l'aide d'un plateau diamanté, suivi d'un grenailage.

Une aspiration soignée sera réalisée après la préparation de surface.

Lorsque le support présente, après préparation une forte rugosité de surface (millimétrique), il sera réalisé une couche de nivellement (telle que définie au § 2.121).

7.2.4 Carrelages existants

Les carrelages existants seront préparés conformément au § B2 de l'*écarter 3716* « Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse – Rénovation ».

Des rebouchages peuvent être réalisés à l'aide d'un mortier défini au § 2.122.

Pour éliminer le spectre des joints, après le primaire, il sera réalisé une couche de nivellement (telle que définie au § 2.121).

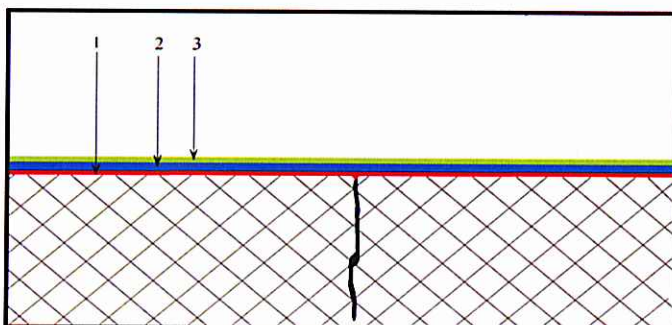
7.2.5 Anciennes résines

L'ensemble de la surface doit être poncée à l'aide d'un plateau diamanté (afin de retrouver la couche de masse), éventuellement suivi d'un grenailage, cette opération doit être suivie d'un parfait dépoussiérage.

7.3 Traitement des fissures

Fissures d'ouverture maximale de 0,3 mm

Ce type de fissure ne requiert pas de préparation particulière : le primaire est appliqué en continuité sur la fissure.

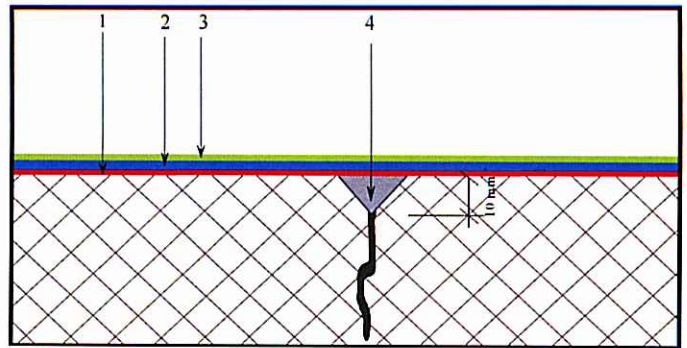


- 1 Primaire
- 2 Couche de masse
- 3 Finition

Schéma n° 1 - Traitement des fissures d'ouverture $\leq 0,3$ mm

Fissures sans désaffleurl de largeur comprise entre 0,3 et 0,8 mm

Elles seront obturées après ouverture en V de la fissure sur une profondeur et une largeur d'au minimum 10 mm. Cette saignée sera rebouchée à l'aide d'un mortier défini au § 2.122.



- 1 Primaire
- 2 Couche de masse
- 3 Finition
- 4 SIKAFLOOR®-280

Schéma n° 2 - Traitement des fissures d'ouverture $\leq 0,8$ mm

8. Mise en œuvre

8.1 Hygiène et sécurité

Tous les produits doivent être utilisés conformément à leur étiquetage et à la réglementation en vigueur.

Se reporter également aux fiches de données de sécurité des produits disponibles sur Internet : www.Sika.fr.

8.2 Stockage et conditions de pose

8.2.1 Stockage des produits

Les produits sont stockés durant les dernières 48 h, à l'abri de l'humidité et d'une forte chaleur et d'une manière générale dans un local clos et ventilé, à une température comprise entre +10 °C et +30 °C.

La température minimale d'utilisation des produits étant de +10 °C, il convient, en période froide, de les maintenir dans un local chauffé.

8.2.2 Températures

Avant de commencer toute application, il est impératif de vérifier la température du support et la température ambiante.

La température du support doit être comprise entre +10 °C et +30 °C.

Elle doit être, de plus, supérieure d'au moins 3 °C à la température correspondant au point de rosée.

La température ambiante doit être d'au moins +10 °C avec un maximum de +30 °C, et ce, 24 h au moins avant la première application et au moins 24 h après application de la dernière couche.

8.2.3 Hygrométrie

Le taux d'hygrométrie ambiante ne doit pas dépasser 70 %.

Les conditions d'hygrométrie devront être maintenues pendant au moins 48 h après application de la dernière couche.

8.3 Organisation du chantier

La préparation du support est réalisée au plus tard la veille de la première application.

Les réservations existantes doivent être soigneusement protégées, des profilés d'arrêt mis en place au seuil de portes, les plinthes protégées au-dessus de l'épaisseur du système.

Pendant les phases préparatoires, la mise en œuvre du revêtement, les temps de polymérisation jusqu'à la mise en service après la fin des travaux, l'accès dans la zone de travail sera interdit aux autres corps d'état, le local sera également hors d'eau et hors d'air.

L'application du revêtement se fait avant la pose des revêtements de sols souples des locaux adjacents et après la réalisation des peintures et revêtements muraux, faux plafonds, travaux techniques.

8.4 Confection des mélanges

Ré-homogénéiser mécaniquement le composant A, ajouter le composant B.

Malaxer le mélange A + B avec un agitateur mécanique pendant 2 minutes.

Puis incorporer (si nécessaire) le sable de quartz et poursuivre le malaxage durant 2 minutes.

Verser ensuite le produit dans un second récipient et reprendre le malaxage pendant quelques instants.

Le produit est prêt à appliquer dès la fin du malaxage.

Pour réduire au maximum l'entraînement d'air pendant le malaxage, il est conseillé de réaliser cette opération à faible vitesse de rotation (environ 300 tours/minute) en veillant à garder l'agitateur en fond deseau pendant sa rotation

8.5 Application

8.51 Système SIKAFLOOR®-326

8.511 Application du primaire

Cas général

Le support ayant été préalablement préparé, le primaire est appliqué conformément au § 2.11, au rouleau ou à la raclette caoutchouc suivi d'un coup de rouleau égalisateur.

Cas spécifique des supports humides ou exposés à des reprises d'humidité (notamment les dallages, les planchers en béton sur bacs acier et les dalles portées sur vide sanitaire non ventilés)

Le SIKAFLOOR®-161 est appliqué en deux couches avec une consommation de 500 g/m²/couche.

La deuxième couche est absolument nécessaire pour remplir correctement les pores.

La seconde couche est appliquée dans un délai minimum de 24 h et dans un délai maximum de 48 h.

Cas spécifique des chapes à base de sulfate de calcium

Après application de la couche de primaire et dans un délai minimum de 12 h à 20 °C (maximum 48 h à 20 °C), la couche de nivellement constituée d'un mélange de 1 kg de SIKAFLOOR®-161 et de 1 kg de Sika Quartz 0,1-0,3 mm sera appliquée.

Dès que le produit est mélangé, amener le produit sur la zone à recouvrir et verser le contenu dans la zone à traiter.

Répartir régulièrement à l'aide d'une raclette crantée de 5, l'épaisseur est obtenue par les dents de la raclette crantée. Puis passer immédiatement le rouleau débulleur en passes croisées.

8.512 Application de la couche de masse (et de surface)

Dans un délai minimum de 12 h à 20 °C (maximum 48 h à 20 °C).

Dès que la couche est mélangée, amener le produit sur la zone à recouvrir et verser le contenu dans la zone à traiter.

Répartir régulièrement à l'aide d'une raclette crantée de 5, l'épaisseur est obtenue par les dents de la raclette crantée. Puis passer immédiatement le rouleau débulleur en passes croisées.

8.513 Application de la couche de finition

Dans un délai minimum de 18 h à 20 °C (maximum 48 h à 20 °C).

Dès que la finition est mélangée, amener le produit sur la zone à recouvrir et verser le contenu dans la zone à traiter.

Répartir régulièrement à l'aide d'un rouleau mousse.

8.6 Contrôle d'exécution

8.61 Epaisseurs / consommations

Le calepinage des zones en sol, avant la réalisation de chaque couche est indispensable pour contrôler les consommations.

Pour la couche de masse (et de surface), l'épaisseur humide déposée pourra être mesurée à l'aide de jauge humide selon la norme NF EN ISO 2808 « Peintures et vernis - Détermination de l'épaisseur du feuillet ».

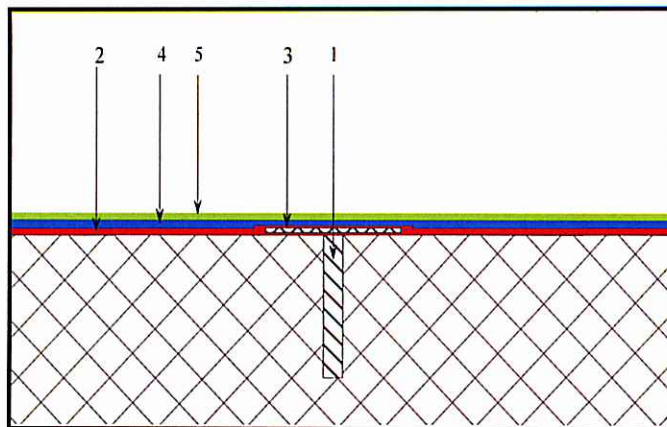
8.62 Polymérisation

Une bonne polymérisation se traduit par un aspect de surface homogène, et non collant après 24 h à +20 °C.

8.7 Traitement des joints du support

8.71 Joints de retrait (y compris joints de fractionnement sur plancher chauffant)

Ils seront repérés et obturés à l'aide de la SIKADUR®-30 COLLE, puis une bande de 10 cm de large de SIKAGARD®-ARMATURE BX 300 sera marouflée dans le primaire. L'armature est marouflée dans la 2^{ème} couche lorsque le primaire SIKAFLOOR®-161 est mis en œuvre en deux couches.



- 1 SIKADUR®-30 COLLE
- 2 Primaire
- 3 SIKAGARD® ARMATURE BX 300 maroufflé dans le primaire
- 4 Couche de masse
- 5 Finition

Schéma n° 3 - Joint de retrait

8.72 Joints d'arrêts de coulage

Ils seront traités comme les joints de retraits. Se reporter au § 8.71.

Les joints d'arrêt de coulage « dit joint de reprise de bétonnage » sont des dispositifs servant d'arrêt journalier de coulage des dallages en béton. Ils remplissent le même rôle que les joints de retrait et doivent être traités comme eux.

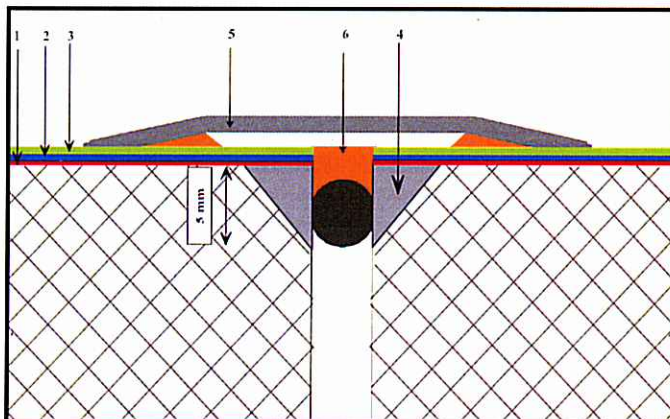
8.73 Joints de dilatation

Le système SIKAFLOOR®-326 est interrompu au droit des joints de dilatation.

Les DPM devront préciser le type de joint et les contraintes mécaniques au sein du local.

Deux types de traitement pourront être utilisés.

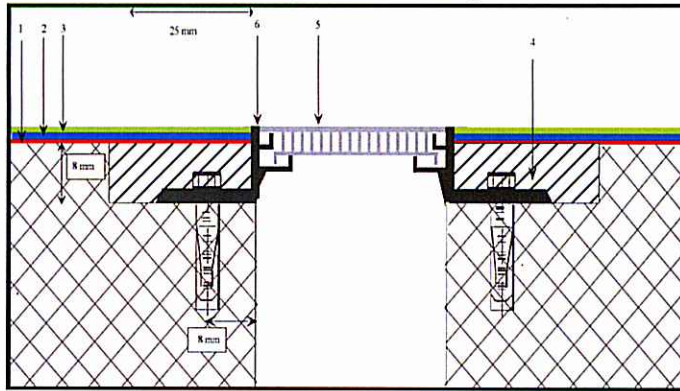
Joint de dilatation avec mastic



- 1 Primaire
- 2 Couche de masse
- 3 Finition
- 4 SIKAFLOOR®-280
- 5 Couvre joint métallique auto-adhésif
- 6 SIKAFLEX®-PRO 3 WF sur SIKA PRIMAIRE 3 N sur fond de Joint

Schéma n° 4 - Joint de dilatation avec mastic

Joint de dilatation avec profilé métallique



- 1 Primaire
- 2 Couche de masse
- 3 Finition
- 4 SIKAFLOOR®-280
- 5 Bande élastomère
- 6 Joint de dilatation avec profilé métallique

Schéma n° 5 - Joint de dilatation avec profilé métallique

8.74 Joints périphériques

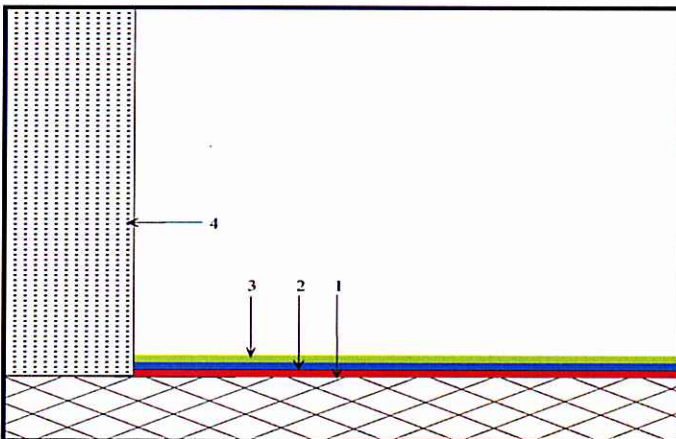
Ils sont situés à la périphérie de la surface à revêtir.

Le système SIKAFLOOR®-326 est arrêté contre la bande périphérique qui doit dépasser de 2 cm (article 8.3 de la norme NF 61-207 ou 7.4.2 du DTU 26.2). Elle sera arasée après l'exécution du système.

8.8 Traitement des rives

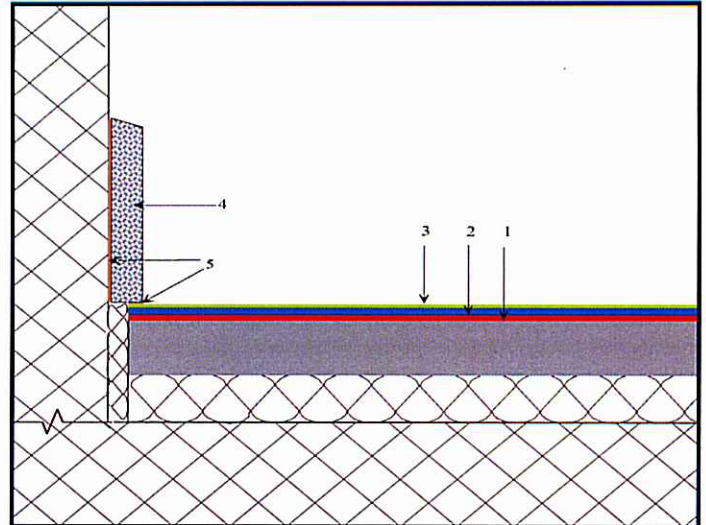
8.81 Locaux jusqu'au classement E2 sur support à base de ciment

Dans ces locaux, sauf prescriptions particulières du marché, le revêtement est simplement arasé avec soin en rive.



- 1 Primaire
- 2 Couche de masse
- 3 Finition
- 4 Cloison

Schéma n° 6 - Traitement des rives



- 1 Primaire
- 2 Couche de masse
- 3 Finition
- 4 Plinthe manufacturée rajoutée après le système
- 5 Collage au mur avec SIKAFLEX®-PRO 11 FC et calfatage avec SIKAFLEX®-PRO 11 FC

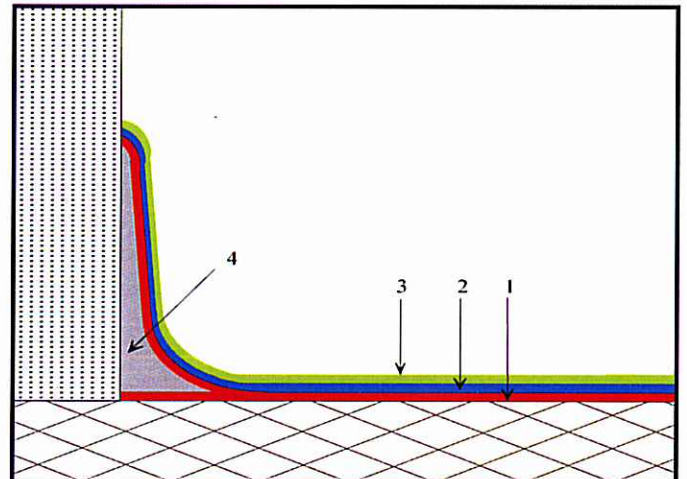
Schéma n° 7 - Traitement des rives des locaux E2 avec plinthe manufacturée

8.82 Locaux jusqu'au classement E3 sur support à base de ciment et E2 sur chape fluide à base de sulfate de calcium

L'imperméabilisation des rives est obtenue par l'une des méthodes suivantes.

Relevés en résines

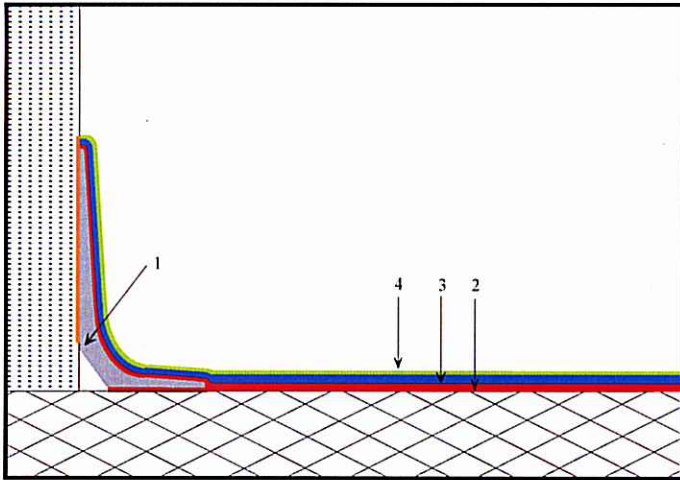
Il est réalisé une gorge en mortier époxydique SIKAFLOOR®-280. Le mortier SIKAFLOOR®-280 sera appliqué frais sur frais en utilisant comme primaire le mélange A + B, puis le revêtement SIKAFLOOR®-326 autolissant viendra remontée sur la plinthe.



- 1 Primaire
- 2 Couche de masse
- 3 Finition
- 4 SIKAFLOOR®-280

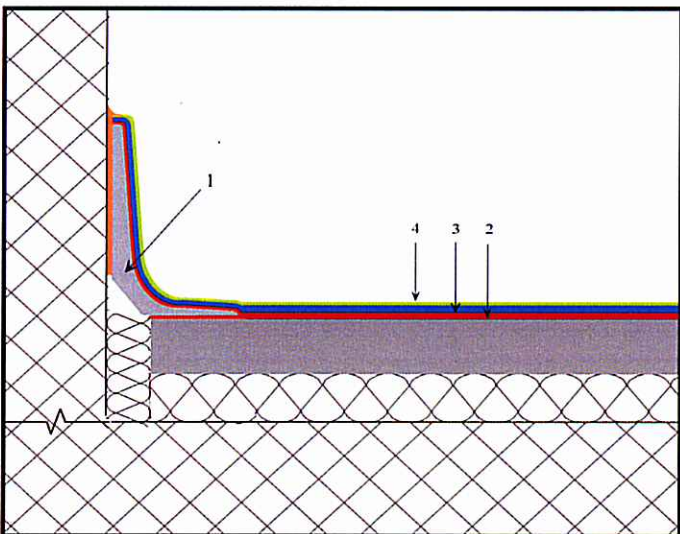
Schéma n° 8 - Traitement des rives des locaux E3 avec plinthe en mortier de résine

Relevés avec plinthes préfabriquées



- 1 Plinthe préfabriquée collée au mur avec SIKAFLEX®-PRO 11 FC
- 2 Primaire
- 3 Couche de masse
- 4 Finition

Schéma n° 9 - Traitement des rives des locaux E3 avec plinthe préfabriquée



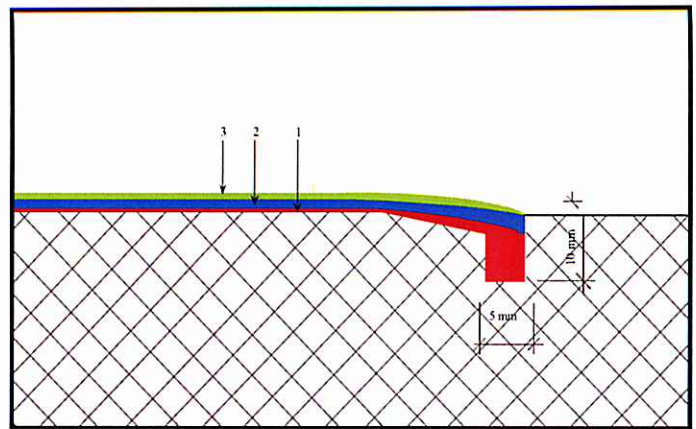
- 1 Plinthe préfabriquée collée au mur avec SIKAFLEX®-PRO 11 FC et calfatée à l'aide du SIKAFLEX®-PRO 11 FC
- 2 Primaire
- 3 Couche de masse
- 4 Finition

Schéma n° 10 - Traitement des rives sur supports avec isolant

8.9 Traitement des seuils et arrêts

Les arrêts du revêtement se font soit par engravure, ou, soit à l'aide d'un profilé manufacturé.

Engravure : on réalise par meulage une engravure dans le sol de 5 mm de large et de 10 mm de profondeur et l'on vient encastrer le revêtement dans cette engravure. Après réalisation de l'engravure, un meulage est effectué afin de créer une pente pour que le revêtement vienne araser la surface du support.



- 1 Primaire
- 2 Couche de masse
- 3 Finition

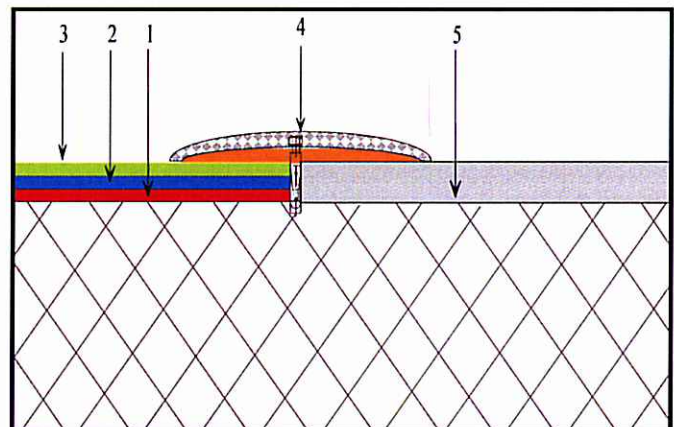
Schéma n° 11 - Ancrage des bords du revêtement

8.10 Liaison avec d'autres revêtements

La liaison avec d'autres revêtements, s'effectue par :

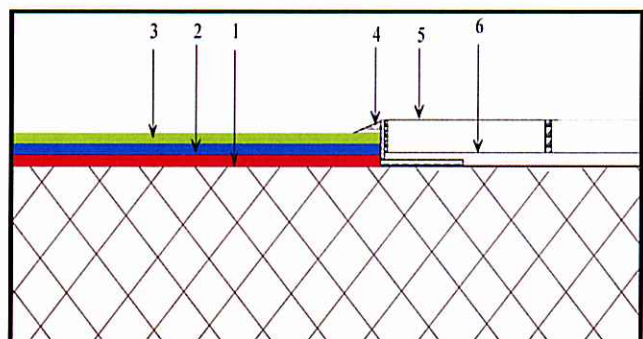
- la pose d'une barre de seuil si les deux revêtements sont de même épaisseur ou un profilé de rattrapage si les deux revêtements sont d'épaisseur différente ;
- un rattrapage en mortier de résine, en cas de liaison avec un revêtement dur et de forte épaisseur.

Si le local est classé E3, il est indispensable de mettre en place un cordon de mastic sous la barre de seuil ou le profilé de rattrapage.



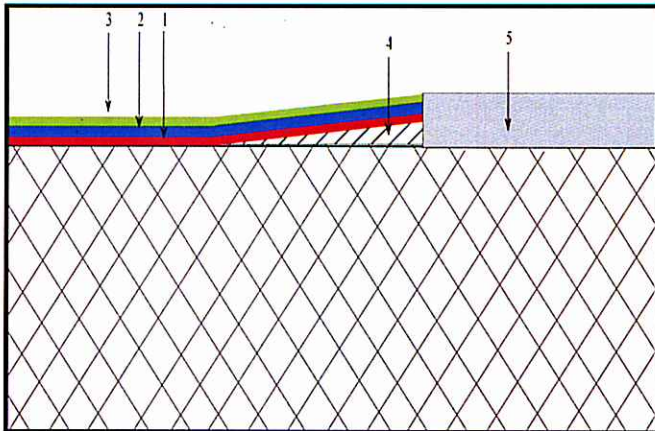
- 1 Primaire
- 2 Couche de masse
- 3 Finition
- 4 Barre de seuil avec fixation mécanique et mastic dans les locaux E3
- 5 Revêtement souple

Schéma n° 12 - Barre de seuil



- 1 Primaire
- 2 Couche de masse
- 3 Finition
- 4 Profilé de rattrapage de niveau type Schlüter - RENOV V collé au mortier colle
- 5 Revêtement épais - Carrelage
- 6 Mortier colle

Schéma n° 13 - Liaison avec un revêtement plus épais



- 1 Primaire
- 2 Couche de masse
- 3 Finition
- 4 SIKAFLOOR®-280
- 5 Revêtement épais

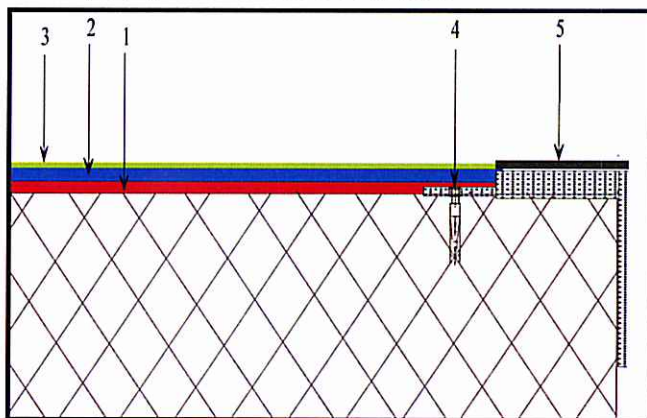
Schéma n° 14 - Rattrapage de niveau en mortier de résine

8.11 Traitement des escaliers

Les marches seront traitées par le système SIKAFLOOR®-326 qui sera arrêté au bord de la marche ou sur un profilé.

Des nez de marches, adaptés au trafic du local, viendront protéger les angles. Ils seront posés soit encastrés, soit en applique.

Les contremarches seront réalisées avec l'application de deux couches de finition, appliquées sur la couche de primaire.



- 1 Primaire
- 2 Couche de masse
- 3 Finition
- 4 Fixation mécanique
- 5 Nez de marche intégré avec bande antidérapante type Schlüter®-TREP-B avec Schlüter®-TREP-TAP

Schéma n° 15 - Traitement avec nez de marche intégré

9. Mise en service

Délais de mise en service

Le système SIKAFLOOR®-326 va atteindre ses performances mécaniques maximales après plusieurs jours ; il est donc nécessaire de respecter les délais suivants :

- Pendant les premières 24 h à 20 °C (3 jours à 10 °C), le contact avec l'humidité doit être évité ainsi que toute circulation.
- Après 48 h à 20 °C (4 jours à 10 °C), les revêtements admettent une circulation piétonne.
- Après 72 h à 20 °C (4 jours à 10 °C), un aménagement de mobilier muni de couppelles pour éviter le poinçonnement et la rayure.
- Au bout de 7 jours (à 20 °C), il est possible d'effectuer l'agencement du mobilier lourd, de charges roulantes et le premier entretien par voie humide.

10. Utilisation

Recommandations particulières

- Placer aux accès extérieurs, des paillassons ou autres systèmes de dimensions suffisantes qui captent les particules abrasives.

- Pour l'entretien du revêtement, ne pas utiliser de cires naturelles solvantées, de savon noir ou des cristaux de soude et phosphates.

11. Entretien

11.1 Entretien courant

Méthode manuelle (méthode pour les petites surfaces)

- Aspiration.
- Balayage humide au balai trapézoïdal équipé de non-tissés pré-imprégnés ou à l'aide d'un Mop plat bien essoré dans de l'eau contenant un détergent neutre, type « TASKI JONTEC 300 SMARTDOSE ».

Méthode mécanisée

Cette méthode est à privilégier.

- Choisir une concentration adaptée en fonction de l'action recherchée et du degré de l'encrassement.
- Utiliser une autolaveuse équipée de pads rouge avec aspiration intégrée.
- L'autolaveuse devra être adaptée au classement P du local (se référer au *Cahier 3509 du CSTB* pour les charges statiques et dynamiques admissibles).
- Remplir le bac de l'autolaveuse avec de l'eau propre accompagnée d'un détergent neutre type « TASKI JONTEC 300 SMARTDOSE ».
- Dans le cas d'un nettoyage d'entretien, privilégier la méthode en un temps qui consiste à laver, brosser et aspirer en même temps.
- Dans le cas d'un sol fortement encrassé la méthode en 2 temps est conseillée. Il s'agit de répandre la solution sur le sol tout en brossant avec l'autolaveuse et laisser agir avant d'aspirer.
- Vidanger et nettoyer le réservoir de l'autolaveuse.

11.2 Protection

Application

A partir du 7^{ème} jour, le sol peut être protégé par une couche d'émulsion autolustrante à film clair, type JONTEC ETERNUM.

L'émulsion doit être appliquée plusieurs fois par an, à l'aide d'un balai Faubert ou d'un applicateur suivant les prescriptions du fabricant du produit.

Ne pas appliquer de cire naturelle.

Entretien

Effectuer un entretien selon les méthodes décrites au § 11.1.

Décapage

Lorsque les couches de protection sont usagées, il faut les éliminer pour revenir à la surface du système SIKAFLOOR®-326.

Cette élimination s'effectue en respectant les préconisations des produits de décapage, de la manière suivante :

- réaliser un entretien (cf. § 11.1),
- appliquer le produit de décapage, JONTEC N°1.
- passer une monobrosse basse vitesse 150 tours/minute équipée d'un disque adapté,
- aspirer le mélange résiduel,
- laisser sécher.

12. Maintenance / Réparation

12.1 Reprise localisée

Toujours reprendre le système SIKAFLOOR®-326 de façon judicieuse, soit en créant une forme géométrique soit en changeant de mélange de coloris pour démarquer, soit reprendre la totalité d'une zone ou d'un local pour ne pas voir s'inscrire des "rustines".

Pour ce :

- tronçonnage au pourtour de la zone à réparer,
- dépose du revêtement détérioré par tout moyen manuel, piquage, rabotage suivant les surfaces et les délais,
- mise en œuvre du système suivant la méthodologie décrite dans le présent Dossier Technique.

12.2 Renouvellement de la couche de finition

Si au cours d'une visite périodique de surveillance, il s'avère que les couches de finitions doivent être renouvelées, il faut suivre les procédures suivantes :

- Faire appel si possible à l'entreprise qui a mis en œuvre le système initial ;

- Réaliser le nettoyage décrit au § 11, puis procéder à un ponçage à l'aide d'un abrasif fin (grain 240) suivi d'une aspiration, puis appliquer 1 ou 2 couches de finition.

B. Résultats expérimentaux

Réaction au feu

Le système SIKAFLOOR®-326 fait l'objet de rapports de classement européen de réaction au feu selon la norme EN 13501-1.

- SIKAFLOOR®-326 avec finition SIKAFLOOR 305 W :
Classement : Bfl – s1 (Rapport du laboratoire EXOVA Brandhaus n° 2011-1895-K1)
- SIKAFLOOR®-326 avec finition SIKAFLOOR 357 :
Classement : Cfl – s1 (Rapport du laboratoire EXOVA Brandhaus n° 2011-1896-K1)

Aptitude à l'emploi

- Identification des constituants
- Identification du revêtement fini épaisseur totale et masse surfacique

SIKAFLOOR®-326

- Tenue aux chocs selon NF EN ISO 6272
- Résistance à l'abrasion selon NF EN ISO 5470-1
- Résistance au roulage selon NF EN 425
(RE CSTB n° R2EM-SIST-14-26049182)

Couche de finition SIKAFLOOR® 305 W

- Résistance aux acides, aux bases, aux produits d'entretien et aux taches selon NF EN 423 adaptée
- Résistance à l'abrasion taber des couches de finition
(RE CSTB n° R2EM-12-26037515).

Couche de finition SIKAFLOOR® 357

- Résistance aux acides, aux bases, aux produits d'entretien et aux taches selon NF EN 423 adaptée
- Résistance à l'abrasion taber des couches de finition
(RE CSTB n° RSET- 10-26020461).

C. Références

C1. Données Environnementales¹

Le système SIKAFLOOR®-326 ne fait pas l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE). Il ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière.

Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les procédés visés sont susceptibles d'être intégrés.

C2. Autres références

12 000 m² de chantiers réalisés en France.

¹ Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

Tableau du Dossier Technique

Tableau 1

SIKAFLOOR®-161	Composant A	Composant B
Nature chimique	Epoxydique	Amine
Consistance	Fluide	
Aspect visuel	Liquide brunâtre	Liquide transparent
Densité à 20 °C	1,6	1,0
Viscosité à 20 °C	3,9 Pa.s	0,08 Pa.s
Proportion du mélange en poids	79	21
Durée pratique d'utilisation (20 °C)	25 minutes	
SIKAFLOOR®-326	Composant A	Composant B
Nature chimique	Polyuréthane	Isocyanate
Consistance	Fluide	
Aspect visuel	Liquide Coloré	Liquide ambré
Densité à 20 °C	1,3	1,2
Viscosité à 20 °C	3,6 Pa.s	200 mPa.s
Proportion du mélange en poids	73	27
Durée pratique d'utilisation (20 °C)	20 minutes	
SIKAFLOOR®-305 W	Composant A	Composant B
Nature chimique	Polyuréthane	Isocyanate aliphatique
Consistance	Fluide	
Aspect visuel	Liquide coloré	Liquide transparent
Densité à 20 °C	1,33	1,15
Viscosité à 20 °C	4,3 Pa.s	1,5 Pa.s
Proportion du mélange en poids	85	15
Durée pratique d'utilisation (20 °C)	40 minutes	
SIKAFLOOR®-357	Composant A	Composant B
Nature chimique	Polyuréthane	Isocyanate aliphatique
Consistance	Fluide	
Aspect visuel	Liquide incolore	Liquide transparent
Densité à 20 °C	1,39	1,08
Viscosité à 20 °C	0,34 Pa.s	0,27 Pa.s
Proportion du mélange en poids	70	30
Durée pratique d'utilisation (20°C)	30 minutes	